

La Sentinelle

Quotidien socialiste

L'Internationale des impuissants

La vieille Internationale que préside encore le ministre d'Etat Vandervelde, l'Internationale des social-patriotes et des politiciens influents, celle des Renaudel, des Scheidemann, des Thomas, des Compère-Morel, des David et des Barnes, l'Internationale des minoritaires craintifs et ballottés genre Haase, Longuet, Mac Donald et Huysmans, qui servent indifféremment et suivant les circonstances l'internationalisme ou le nationalisme, l'union sacrée ou la lutte de classes, la vieille Internationale donne signe de vie! Il semble qu'elle veuille enfanter d'un grand projet.

Ce n'est pas la première fois, depuis la guerre. Ce fut d'abord Stockholm, la conférence internationale qui devait mettre en présence Scheidemann et Thomas. Stockholm avorta parce que l'Entente refusa les passeports, mais surtout parce que les social-patriotes étaient impuissants à les obtenir.

Il semblait que la conférence interalliée de Londres allait être le grand réveil. Renaudel et Longuet, Vandervelde et Huysmans n'avaient-ils pas réussi à s'entendre pour affirmer la nécessité d'une conférence internationale.

Leur entente fit leur impuissance. La conférence de Londres proclama des buts de guerre. — Les bolchéviks zimmerwaldiens avaient proclamé des conditions de paix! — Elle affirma la nécessité de convoquer un congrès international. Elle fut impuissante à le réaliser. L'offensive allemande ramena les préoccupations de la défense nationale; Vandervelde et Huysmans finirent leur dispute dans une grande embrassade à Londres, Vandervelde se ralliant aux formules de Huysmans et Huysmans soutenant la politique de Vandervelde.

Et, maintenant que des mois ont passé, semant la mort et la ruine sans aboutir à la victoire, l'idée est reprise d'un congrès international. Les pourparlers sont laborieux. Le congrès national anglais en donne le prétexte. On y a invité deux neutres, mais des « neutres avec sympathies », des « neutres social-patriotes », Branting, neutre ententiste, fera le pont entre les social-patriotes de l'Entente et Troelstra, le neutre germanophile, qui servira lui-même d'anneau pour les relier aux social-patriotes d'Allemagne.

Telle est la chaîne, ô combien fragile, qui doit relier les fractions éparses de la vieille Internationale.

Etrange internationalisme qui doit user d'un tel truc pour relier seulement, et non réunir, ses fidèles.

Déjà, le truc joue mal. Troelstra a bien parlé avec les représentants des socialistes centraux, mais Barnes, le ministre travailliste anglais, nationaliste acharné, s'avise de renverser les plans si minutieusement préparés. Il réclame à cor et à cris qu'on n'accepte pas le germanophile Troelstra à la conférence et que le gouvernement anglais lui refuse les passeports. La conférence ne serait donc plus qu'une réunion d'ententophiles. Des bruits circulent, du reste, qu'une scission est probable, en Angleterre, entre social-patriotes et internationalistes.

Une fois de plus, les grands manitous de la vieille Internationale montrent leur impuissance. Leur nationalisme les paralyse, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. Il n'y a que les zimmerwaldiens, qui ont repoussé le principe de la défense nationale et qui, dans chaque pays, attaquent leur impérialisme, qui soient capables de se réunir, de s'entendre et d'agir.

La paix sera signée avant que la conférence socialiste internationale se soit réunie. Les gouvernements sont plus près les uns des autres que ne le sont les socialistes nationalistes.

Leur nationalisme est moins sérieux et moins sincère. Les financiers et gouvernants bourgeois n'ont jamais sacrifié leurs intérêts au nationalisme; au contraire, le nationalisme les a servis. Ils se rapprocheront de leurs ennemis le jour où cela leur sera profitable.

L'exemple de la Finlande, de l'Ukraine, du Don le prouve. Les ennemis d'hier sont les alliés du lendemain quand les intérêts changent. Les financiers n'ont jamais rompu leur Internationale de l'Or.

Les social-patriotes, au contraire, ont pris le nationalisme très au sérieux et lui ont sacrifié les intérêts du prolétariat et de l'humanité. Comme ils lui ont sacrifié davantage, il leur est plus cher.

Impuissants à convoquer leur Internationale, ils seraient impuissants aussi à s'entendre. Voyez-vous Scheidemann et Thomas en présence, ou David et Hervé. Ils ont trahi l'esprit internationaliste qui les unissait, ils sont plus étrangers que le seront les diplomates qui régleront le conflit. Ils ne pourraient arriver qu'à des disputes et à la scission définitive, les minoritaires nationalistes qu'à des compromis.

Luttes ou compromis paralysent. C'est l'impuissance toujours! Seul l'abandon absolu de tout nationalisme, la rupture avec l'union sacrée, le patriotisme et la défense nationale, comme l'a fait Zimmerwald, peut redonner sa puissance à l'Internationale. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour voir que le nationalisme condamne l'internationalisme à l'impuissance.

Jules HUMBERT-DROZ.

Abonnez-vous à „La Sentinelle”, seul quotidien romand qui défend les intérêts de la classe ouvrière.

Manifestations contre la vie chère

A BERNE

Dès 6 heures et demie, les manifestants couvrent la grande place en face du Palais fédéral. Pressée, attentive, la foule se serre autour de la tribune dominée par le drapeau rouge claquant au vent. Il évoque la fameuse manifestation dont nos vieux militants jurassiens se rappellent et qui se termina par une véritable bataille et par des arrestations au Vallon.

Mais les temps ont changé. Pas de police, pas de troupes, des conseillers nationaux, un conseiller fédéral regardent, écoutent. C'est le directeur de la police de Berne, notre camarade Schneberger, qui commence et cela en dit long sur la montée du socialisme. Puis, c'est Duby, le secrétaire des fonctionnaires fédéraux et cela indique une phase de l'évolution socialiste aussi. Achille Gropierre monte à la tribune et lit des télégrammes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, troisième manifestation symptomatique, comprise par l'immense foule qui applaudit vigoureusement. Grimm termine par un de ces discours vigoureux, nerveux, qui lui ont valu la solide confiance des Bernois. Ce furent des « phui » — quand donc les romands adopteront-ils cette si éloquente interjection — et des applaudissements. Et la grande foule s'écoule, s'attendant à ce que les représentants du peuple aient enfin compris ce que l'heure a de grave. Un télégramme est envoyé à La Chaux-de-Fonds.

A LA CHAUX-DE-FONDS

Belle manifestation que celle d'hier soir. C'est devant un auditoire compact et vibrant, par moments houleux, que les deux orateurs ont pu prouver et démontrer la légitimité de la protestation et de la revendication qu'elle comportait. C'est avec sérieux et volonté qu'ont été votées la résolution et la décision suivantes:

I. RESOLUTION

Voici la résolution envoyée par express à P. Graber pour la discussion de ce jour au Conseil national:

L'assemblée ouvrière de La Chaux-de-Fonds, de 2000 personnes, réunie au Temple:

1^o appuie avec énergie l'action de nos députés socialistes aux Chambres fédérales et les douze postulats déposés;

2^o insiste spécialement pour que les autorités fédérales mettent toute l'énergie nécessaire à assurer les vivres indispensables aux familles ouvrières, pendant l'hiver, et demande que l'on tienne particulièrement compte de la rigueur de notre climat de 1000 mètres d'altitude, dans la répartition des denrées monopolisées; et que soient prises au plus vite les mesures propres à l'organisation de repas populaires;

3^o que les pénalités soient appliquées avec énergie contre tous les accapareurs et spéculateurs;

4^o pour que soit rapportée l'odieuse mesure d'exception faite aux déserteurs et réfractaires étrangers;

5^o pour que les mobilisations soient restreintes au strict minimum et à l'élite seulement en tout cas; et que soient rendues au travail utile toutes les forces vives de la nation.

II. DECISION

1. La classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds, réunie au Temple, appuiera par son action et ses renseignements l'activité des comités de l'Union ouvrière et de la F.O.M.H. contre tous ceux qui enfreignent les arrêtés sur le ravitaillement;

2. De même, par solidarité, les membres de l'assemblée veulent aider à découvrir tous ceux qui ont fait, afin que l'action de la commission de secours décidée par les autorités communales ait une efficacité suffisante;

3. Demande à nos députés au Grand Conseil d'obtenir des autorités cantonales l'abaissement du prix du lait à 32-33 centimes pour le consommateur.

Au commencement de la séance, le président donne lecture du télégramme adressé à l'Assemblée de Berne:

Classe ouvrière Chaux-de-Fonds manifeste ce soir, appuie énergiquement postulats déposés Conseil national, demande mesures pratiques pour assurer manger aux familles ouvrières.

Union ouvrière.
Parti socialiste.

Celle-ci a répondu par le message suivant:

Union ouvrière, Chaux-de-Fonds,
Douze mille personnes de Berne, réunies en assemblée de protestation, vous envoient leurs salutations fraternelles.
Grimm.

Vient de paraître:

P.-J. JOUVE

Danse des Morts

Edition d'Action sociale

Prix, 2 francs. Pour ceux qui adresseront directement les commandes à l'Action sociale, 1 fr. 30 cent.

Adresse de l'Action sociale: Case postale 13,858, La Chaux-de-Fonds.

ETRANGER

FRANCE

Les poursuites contre Péricat. — Le syndicaliste Péricat est inculpé de complicité d'intelligences avec l'ennemi. Il a été, en outre, réclame par le conseil de guerre de Clermont-Ferrand pour excitation de militaires à la désobéissance. Péricat a refusé catégoriquement de se laisser emmener.

Pour expliquer les raisons de son attitude, il vient d'adresser au lieutenant Gazier, substitut du capitaine Bouchardon, une lettre dont nous reproduisons la fin:

«...Vous m'avez inculpé de complicité d'intelligences avec l'ennemi; j'ai le devoir comme homme, comme père et comme chef de famille de demander avant tout une solution rapide à cette inculpation.

Tous les journaux ont parlé de cette affaire. Mon nom a été jeté en pâture à l'opinion publique, sali par mes adversaires, vous comprendrez que j'ai hâte d'en finir. J'estime que l'autre inculpation est d'ordre secondaire par rapport à celle-ci.

Fort de mon innocence, je ne crains pas les juges, j'appelle leur jugement de toute la force de ma conscience. Logiquement, légalement, s'il me faut partir à Clermont-Ferrand, je dois y partir la tête haute, débarrassé de cette inculpation déshonorante. Voilà l'explication et les raisons de mon refus de départ.

PERICAT.

Le trafic des changes. — Havas. — M. Morand, juge d'instruction, a interrogé et inculpé de complicité dans le trafic du change, dans l'affaire des deux employés de l'ambassade de France à Berne, les nommés Robert Kastor, artiste peintre, et Marcel Peyraud, ainsi que la femme Marie Charier, lesquels achetaient à Paris, pour Maurice Charier et André Peyraud, restés à Berne, à l'ambassade, les dollars et les livres sterling que ceux-ci négociaient ensuite avec de gros bénéficiaires.

ITALIE

Après le discours de Turati. — Le groupe parlementaire socialiste italien s'est réuni à Rome le 18 juin pour discuter du discours prononcé par Turati à Montecitorio. Etaient présents les principaux parlementaires socialistes, Zerbini pour la direction du parti, et Guarino pour l'«Avanti».

La résolution votée par le groupe est complètement blanche par la censure, dans l'organe du Parti. Signe infaillible que Turati s'est fait laver la tête!

Par contre, dame Anastasie voit d'un oeil favorable la série d'interviews publiées par les correspondants des journaux de la capitale à Milan. Ces reporters sont allés trouver Caldera, maire de Milan, le docteur Verratti et Rigola, trois socialistes de la nuance réformiste Bissolati, pour leur demander leur opinion sur le discours de Turati. Tous trois, évidemment, approuvent complètement le discours. On comprend cela. Ce qui a le plus ému Caldera, écrit l'«Avanti», c'est la réconciliation entre Turati et Caldera, eux qui furent si bien unis dans leur œuvre d'apostolat socialiste.

La «Tribuna» intitule l'interview «Le socialisme milanais approuve le discours de Turati».

C'est presque ça, en effet, à part la colonne de reproches que les ciseaux gouvernementaux ont mis en blanc dans l'«Avanti». Mais, pour les bourgeois, la vérité compte si peu!

Les troubles de Turin. — Le tribunal militaire supérieur a repoussé le recours du député socialiste Modigliani, qui avait été condamné à la suite des troubles de Turin au mois d'août 1917.

L'exportation des fruits. — Des commerçants en fruits et légumes des villes de l'Italie méridionale et de Naples ont adressé une lettre au ministre de l'approvisionnement pour lui expliquer les graves pertes qu'ils subissent ensuite de l'interdiction des exportations. Le ministre a promis d'examiner la demande.

AUTRICHE-HONGRIE

Jubilez, Autrichiens! — Sous ce titre, on lit dans le numéro du 2 juin de l'«Arbeiter Zeitung» de Vienne:

«La crise des vivres devient toujours plus grave. On manque de tout ce qui est indispensable. La situation est mauvaise à Vienne, mais elle est encore plus mauvaise dans la province, où l'on ne peut même plus servir la ration complète de pain. Le summum de la crise, l'époque des plus grandes privations approche. Le gouvernement lui-même comprendra que les gens qui travaillent ne peuvent pas se rassasier avec les pauvres rations qu'on leur octroie.»

Des centaines de mille ouvriers, malgré des salaires relativement élevés, vivent misérablement. Les ouvriers demandent des augmentations de salaires que leurs employeurs refusent d'accorder. De graves conflits sociaux menacent.

Que devrait faire un gouvernement connaissant son devoir? Il devrait, avant tout, veiller à ce que l'Etat puisse faire face à ses dépenses, sans lancer de nouveau papier-monnaie, et d'augmenter dans toute la mesure du possible la rentrée des impôts. Et que fait le gouvernement Seidler? Il rend le Parlement impossible!...

Au front italien, de nouvelles luttes sanglantes ont commencé... Juste au moment où l'Etat exige du peuple de nouveaux sacrifices, le gouvernement Seidler frappe la représentation popu-

laire, détruit la seule garantie des droits du peuple.

«...A Paris, à Londres, on a de nouveau parlé de paix, en hésitant, avec des réticences, des travestissements, mais enfin on a parlé de paix. La discussion s'est emparée de cette idée que les puissances centrales feraient prochainement de nouvelles offres de paix à l'Entente et nombre d'hommes d'Etat importants, de journaux influents, en France, en Angleterre, ont dit que l'Entente ne repousserait pas simplement une telle proposition. Et voici que, d'un trait, la «Norddeutsche Allgemeine Zeitung» tranche la discussion. Elle dit que le bruit qui courut d'une «offensive de paix» est un pur conte, et assure que l'Allemagne n'a «aucune raison pour tendre la branche d'olivier à un gouvernement anglais sous Lloyd George et à un peuple anglais sous la direction spirituelle de la presse Northcliffe...»

Pas de Parlement, au moment de la crise économique la plus terrible! Pas de Parlement quand circulent vingt milliards de papier-monnaie et pendant le huitième emprunt de guerre. Pas de Parlement durant l'offensive dans le Sud! Pas de Parlement, pendant que l'Europe discute la capacité démocratique de l'Autriche! Pas de Parlement lorsque la décision approche, qui fera passer ou non un cinquième hiver dans les tranchées à nos frères et nos fils! Pas de Parlement! Mais, grâce à cela, — jubilez, Autrichiens! — le gouvernement Seidler nous reste.

ALLEMAGNE

La militarisation du commerce. — Au cours d'une grande réunion de commerçants qui a eu lieu, à Hambourg, plusieurs orateurs ont parlé des dangers de la monopolisation et de la militarisation du commerce. Ils ont conclu que si cette méthode continuait à être appliquée après la guerre, cela signifierait la ruine complète du commerce allemand, et aurait pour conséquence l'émigration et la fuite à l'étranger, en dépit des lois, en sorte que la misère, en Allemagne, serait encore plus terrible que pendant la guerre.

CHINE

La crainte de la révolution. — La libération par la révolution dont les Russes ont donné l'exemple aux travailleurs du monde entier a aussi sa répercussion en Chine. Le correspondant japonais du «Daily Mail» télégraphie à son journal l'interview qu'il a eue avec le consul italien de Kharbine, M. Romero Decuadra. Celui-ci dépêtit de la façon suivante l'influence des bolchéviks dans les masses prolétaires de la Chine:

«Aussi longtemps qu'une intervention dans la vie de la Russie n'a pas eu lieu, le danger menace que tout soit bouleversé en Mandchourie et que le bolchévisme prenne solidement pied en Chine. Des indices montrent que les employés des chemins de fer de l'Est Chinois sont contaminés par les idées maximalistes. Je puis résumer ainsi ma connaissance de la politique des bolchéviks à Kharbine: Peu d'heures de travail et gros salaires». Les garçons de café de Kharbine ont décrété la grève pour obtenir un gain mensuel de 500 roubles. Tous les Chinois les imitent. L'issue de la grève fut en partie victorieuse. Les pourboires furent supprimés comme attentatoires à la dignité. Par contre, les hôteliers doivent augmenter les notes de 20 %, et ce montant est versé aux garçons de café.

NOUVELLES SUISSES

A propos du Don national aux soldats. — Nous recevons à ce sujet une «Mise au point» des camarades Gropierre, Ryser et Schneeberger que l'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain.

Le rapatriement des déserteurs russes. — L'Agence télégraphique suisse apprend qu'un accord a été conclu avec l'Allemagne au sujet des rapatriements des soldats russes ayant déserté de France ou s'étant échappés des camps de prisonniers autrichiens et allemands et habitant la Suisse.

Le train qui ramènera ces jours prochains les Suisses de Russie sera utilisé au retour pour ramener les Russes dans leur patrie. Ceux-ci seront concentrés, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, dans une localité de la frontière en Suisse orientale.

L'Autriche a également donné en principe son consentement au rapatriement des soldats russes originaires de l'Ukraine. La date de départ n'est pas encore fixée. Le nombre des soldats russes rapatriés s'élève à 1,000 environ.

ZURICH. — Pour le ravitaillement. — Une délégation assez nombreuse du Grand Conseil et des autorités municipales de Zurich est arrivée à Berne pour conférer avec les membres zurichois du Conseil national afin d'obtenir du Conseil fédéral un meilleur ravitaillement de la ville de Zurich. Les pourparlers avec le Conseil fédéral ont été entamés immédiatement.

APPENZELL. — Le retour de la neige. — Après une pluie abondante, la température a beaucoup baissé et la neige a commencé à tomber hier soir jusqu'à 1500 mètres. La Sitter et ses affluents charrient d'énormes quantités d'eau. Sur les alpages, le bétail souffre du froid.

GRISONS. — Mauvaises fenaisons. — Dans presque toutes les régions du canton des Grisons

Les femaises ont été très médiocres. La récolte de cette année n'atteint que le 25 % d'une récolte normale.

TESSIN. — *Drame passionnel.* — Un jeune ingénieur-géomètre a été blessé d'un coup de revolver par sa maîtresse qu'il avait abandonnée. Il se trouve actuellement en bonne voie de guérison. Le procès aura un grand retentissement, car il s'agit de deux personnes de familles distinguées, très connues dans la contrée.

JURA BERNOIS

Le prix des œufs. — Le Conseil exécutif de Bern a fixé le prix maximum des œufs, dans tout le canton, à 33 centimes.

PORRENTROY. — *Mendicité pour militaires.* — Nous attirons l'attention de nos amis du district de Porrentruy sur l'appel à la population en faveur du Don national aux soldats nécessiteux. Les soldats nécessiteux et leurs familles ne doivent pas dépendre de la mendicité publique.

C'est au lendemain du rejet de l'impôt fédéral direct qui permettait de saper les grosses fortunes, que l'on vient frapper à la porte des petites bourses. Nenni! Nous n'en voulons point. Nous recommandons à tous de refuser toute obole à cette œuvre.

Nous estimons qu'un salaire plus élevé est de rigueur pour nos soldats, mais c'est le pays qu'ils servent qui doit le leur donner et les capitalistes dont ils défendent les propriétés et les coffres-forts.

Aussi notre camarade Nicol, député, bombardé dans le comité de district sans qu'il fut consulté, refusa net toute participation à la cueillette des oboles. Que chacun en fasse autant. *Argus.*

Cour d'Assises du Canton de Neuchâtel

(De notre correspondant particulier.)

Vol avec effraction et escalade

L'affaire de l'école en plein air des colonies de vacances de Neuchâtel est une aventure plus plaisante que tragique. Si elle avait eu pour auteurs quatre étudiants en veine de rire, on l'eût considérée comme une excellente farce. Commise par des jeunes ouvriers, c'est un crime.

Un matin, Grize et Lesquereux, tous deux sans travail, prennent le chemin du Val-de-Ruz pour y chercher de l'embauche. Ils sont en mauvais termes avec leur famille et sont hors de la maison. En passant à Pierre-à-Bot, ils remarquent la petite maison des colonies de vacances. Ils trouvent l'emplacement joli, font le tour de l'immeuble, décrochent un volet, voient le nid vide et casse une vitre pour s'introduire en la demeure. Ils en font l'inspection, trouve le lieu à leur goût; il y a là des ustensiles de cuisine, un lit; ils s'installent. Vite, ils font des provisions, y fricotent des « reuchti ». Lesquereux n'y couche que deux jours.

Grize, par contre, y élit domicile pendant quatre ou six semaines. Il l'appelle « sa villa » et y fait quelques invitations. Leuba y couche deux nuits. Laubscher y va jouer à la balle et manger des pommes de terre.

L'affaire finit tragiquement. Découverts, on les arrête. On fait un inventaire et l'on découvre qu'il manque divers objets, des ardoises d'école, des livres de lecture, un réveil, des linges; on trouve les locaux dans un état de saleté repoussante et des déprédations s'élevant à un total de 600 francs environ.

Lesquereux avoue avoir dérobé le réveil. Tous nient avoir rien pris d'autre.

Cette affaire vient en cour d'assises parce que l'art. 399 y entraîne Lesquereux, récidiviste, et, avec lui, tous les autres comme complices.

Lesquereux est un pauvre garçon; à douze ans, il vole du chocolat dans un magasin; remis au Conseil d'Etat, il est placé dans une maison de correction pendant deux ans. Il en sort plus corrompu et commet ensuite un vol de plusieurs centaines de francs. Condamné à huit mois, il sort du pénitencier plus mauvais encore.

Il est, du reste, en grande partie irresponsable. Il fut réformé pour troubles mentaux.

Le procureur général commence par se lamenter des nombreux cas de délits de vol commis par des jeunes gens, par des enfants même. Cela

nous obligera à revenir au système des peines corporelles. Seule, la verge et le knout, comme il existe en Angleterre, nous débarrassera des apaches et des jeunes voleurs, comme il en a débarrassé l'Angleterre. (Quelle contre-vérité, M. le procureur ne connaît pas Londres!)

Une fois encore, il prend la défense de l'art. 399 du code pénal, qui a été introduit dans le code par des hommes de science, qui connaissent leur criminologie, tandis que ceux qui veulent le supprimer en se basant sur un sentimentalisme s'y connaissent en criminologie comme en casserole. Avec la mentalité qu'on a maintenant, autant supprimer immédiatement tout le code pénal!

Après avoir ainsi défendu la théorie, Monsieur le procureur, traitant le cas de Lesquereux, prouve par la pratique que le principe sur lequel repose l'article 399 est démolé par l'expérience.

Le résultat de l'école de réforme fut négatif; le résultat de sa première condamnation fut négatif aussi. Alors! Le système pénitentiaire est donc nuisible.

M^e Mauler, défenseur de Grize, affirme avec justesse que la criminalité de la jeunesse, si déplorable, a sa grande cause dans l'état de guerre et est due aussi aux représentations cinématographiques. Il relève que les délinquants ont pénétré dans cette école sans intentions coupables de vol. L'affaire n'est pas grave.

M^e Wavre cherche à défendre Lesquereux en chargeant les autres.

M^e Roulet, défenseur de Laubscher, dans une belle et intéressante plaidoirie, réplique au procureur général et fait le procès du système pénitentiaire et de la société, responsable des crimes de ses membres. Combattez l'alcoolisme, les mauvais cinéma, entourez davantage l'enfance abandonnée. N'obligez pas des enfants à gagner leur vie à 14 ans, alors vous n'aurez pas besoin de juger et de condamner.

Tant que vous ne prévenez pas le mal par des réformes profondes, les juges pourront être sévères et les procureurs généraux féroces, ils ne réussiront pas à enrayer la criminalité.

Le procureur général rétorque vivement en attaquant personnellement Jean Roulet. « La société, c'est vous aussi; qu'avez-vous fait? J'accepte à mon bureau les inscriptions de personnes disposées à suivre les jeunes délinquants pour leur éviter la maison de correction. M^e Roulet, vous pouvez vous inscrire. »

— Et je m'inscris, répond Jean Roulet; mais ceci est encore une œuvre curative, c'est dans le travail préventif que la société est fautive et critique.

Après cette joute oratoire, le jury revient avec un verdict de culpabilité à l'égard de Grize et de Lesquereux. Leuba est déclaré coupable d'avoir partiellement détérioré du matériel; Laubscher est déclaré non coupable. Le procureur requiert contre Grize trois mois d'emprisonnement avec sursis; contre Lesquereux, un an de réclusion; contre Leuba, 8 jours de prison civile avec sursis.

Ces conclusions sont admises par la cour, sauf pour Leuba, qu'elle condamne à quinze jours de prison avec sursis.

Affaire Fontana et Bourquin

La salle est comble à 3 heures lorsque le jury et la Cour prennent place. On sent qu'on va assister à une grande cause; sur la table, un monceau volumineux de livres de comptes, de copie de lettres et de correspondance, forment les pièces à conviction.

Trente à quarante témoins sont cités. Me Guinand assiste les deux prévenus. Me Barrelet les chargera au nom de leur ancien associé Schaffroth.

Fontana et Bourquin sont introduits. Tous deux sont calmes et sûrs d'eux-mêmes. Bourquin est bien le type de l'homme d'affaire, du trafiquant et du spéculateur. Il a quelque chose de l'oiseau de proie.

Fontana et Bourquin sont prévenus d'avoir volontairement omis de porter dans les comptes de la maison des sommes importantes provenant des opérations commerciales de Bourquin et cela dans le but de les soustraire à leur associé Schaffroth. Ils sont accusés de s'être attribués par ce moyen un bénéfice s'élevant pour chacun à plus de 10,000 francs.

C'est donc la prévention de vol avec faux en écriture.

A la demande du ministère public, les deux

complices sont interrogés séparément. L'interrogatoire de Bourquin éclaire toute l'affaire et jette un singulier jour sur le monde des hommes d'affaires. Bourquin répond aux questions du juge, longuement, avec force détails et avec une parfaite assurance.

Bourquin, Fontana et Schaffroth ont formé une association pour le commerce des denrées alimentaires et primeurs. D'après les dires de Bourquin, Schaffroth n'aurait rien apporté dans la maison et n'y aurait accompli que le travail de manoeuvre. Une convention liait les trois associés qui s'engageaient à vouer tout leur temps à l'entreprise, à ne faire aucune affaire personnelle ou pour un tiers et à répartir les bénéfices à parts égales. Bourquin est spécialement chargé des livres et de la partie commerciale. Sous sa direction, l'entreprise prospère. Jusqu'en 1915, elle s'occupe exclusivement d'importation pour la consommation indigène. Mais les difficultés d'importer ralentissent considérablement la marche de l'entreprise et sur la suggestion du Département fédéral de l'Economie publique Bourquin se lance dans l'exportation.

Immédiatement, les affaires prospèrent de nouveau. Le travail consiste à acheter des denrées alimentaires en France et en Italie pour les exporter en Allemagne.

Habilement questionné par le juge Gabus, Bourquin livre quelques secrets sur ce travail. Lorsque la France met un frein au ravitaillement, Bourquin se fait délivrer un certificat par le Conseil communal de Neuchâtel affirmant que sa maison importe pour la consommation de Neuchâtel et environs. Grâce à cette pièce, il peut continuer à acheter et... à revendre à des intermédiaires de Suisse allemande qui continuent l'exportation. Bourquin affirme que les fournisseurs de France savaient fort bien ce que devenaient leurs produits. Quand la S. S. S. devint plus sévère, on usa dans ce monde des aigrefins du commerce de guerre d'un autre truc.

Le Conseil fédéral permettant l'exportation des marchandises avariées et invendables en Suisse, le commerçant importe sa marchandise, trouve un homme de paille qui la lui achète, mais qui a soin, moyennant finance, de la déclarer avariée et impossible à consommer en Suisse. Avec une telle déclaration, on obtient un permis d'exporter. Bourquin se défend d'avoir jamais employé cette méthode.

M. le juge Gabus relève avec raison? Ce sont des agissements comme les vôtres qui ont compromis le ravitaillement de la Suisse.

Ce petit commerce d'exportation rapporta de très gros bénéfices que menaçait le fisc et l'impôt sur les bénéfices de guerre. Bourquin désirait mettre à l'abri du fisc la plus belle partie de ses bénéfices. Pour cela, il va consulter un avocat de Zurich, très lancé dans les grandes entreprises commerciales et industrielles, qui conseilla à Bourquin de faire comme les autres: d'avoir deux comptes. Le compte de l'entreprise qu'on montre au fisc, duquel on soustrait toutes les opérations importantes qu'on passe dans un compte personnel.

Bourquin réalisa donc cette double comptabilité avec l'assentiment de ses deux associés.

Schaffroth déclare avoir ignoré cette opération; quoi qu'il en soit, Bourquin créa un compte en son nom personnel à la Banque cantonale et y versa en quelques mois 180,000 francs environ de gros bénéfices réalisés en grande partie sur les thés qui firent parler d'eux dans l'affaire Muhlemann et Dauer.

— Pennez-vous que le procédé est bien correct? interroge le juge.

— Ça se fait presque partout; toutes les maisons ont leur comptabilité secrète, m'a affirmé l'avocat-conseil de Zurich.

Tout semblait donc bien aller s'il n'y avait eu une inimitié continue entre Fontana et Schaffroth, qui fut bientôt tenu à l'écart par les deux autres associés.

Le contrat d'association fut alors dénoncé. Schaffroth chercha à racheter en sous-main l'entreprise, affirme Bourquin en se servant de Vaucher, de Fleurier. Vaucher vendit la mèche et c'est alors Bourquin et Fontana qui l'emploient comme un homme de paille pour racheter en son nom, mais pour leur compte, le commerce en liquidation.

Alors éclata l'affaire Muhlemann-Dauer, découverte par le fisc neuchâtelois dans la comptabilité de Bourquin. Cela donna l'éveil à Schaffroth qui porta plainte contre ses anciens asso-

ciés pour avoir omis de porter en compte de la maison certaines opérations et d'en avoir gardé pour eux les bénéfices.

Fontana et Bourquin auraient en effet réalisé 50,000 francs de bénéfices sur une affaire de dattes qu'ils se seraient répartis sans en parler à Schaffroth. Bourquin aurait touché 12,000 francs de Dauer sur l'affaire des thés pour avoir accepté de majorer la note de 75 centimes par kilo au profit de Dauer toute la livraison faite à Vienne.

Questionné à ce sujet, Bourquin affirme que ces 12,000 francs n'étaient point une commission, mais un « cadeau » que lui fit Dauer et dont il n'avait pas à rendre compte.

Schaffroth déclare aussi n'avoir jamais eu connaissance du compte secret de Bourquin. Lors de la liquidation, Bourquin lui fit signer un reçu de 60,000 francs environ que Schaffroth crut être le solde de son compte, alors que c'était le partage des 180,000 francs du compte secret. Ce reçu était conçu dans des termes disant que le soussigné avait été d'accord avec la création du fond secret laissé à l'entière discrétion de Bourquin.

Enfin, lorsque Me Barrelet réclama au nom de son client le bilan définitif de la maison en liquidation, Bourquin ne remit que le bilan de reprise de Vaucher sur lequel ne figurait pas tous les postes.

Bourquin se défend de ne jamais avoir voulu soustraire ce qui revenait à Schaffroth.

Tout cet interrogatoire soulève un coin du voile qui recouvre les opérations du monde capitaliste. C'est fort peu édifiant, la rouerie et la déloyauté sont constants et le désir du gain et des gros bénéfices l'unique mobile.

L'interrogatoire de Bourquin par le procureur révèle l'existence d'un petit carnet personnel où Bourquin a inscrit une affaire d'albumine de poule, réglée par lui seul pour le compte du frère de Fontana. Comme cette affaire est en contradiction avec le contrat de la maison, Bourquin a noté sur la page, « article 238 du code pénal ».

C'est précisément l'article qui l'amène devant la cour d'assises.

Ce petit carnet porte en outre un signe spécial désigné comme signe conventionnel avec Fontana, ce qui prouve que Bourquin et Fontana avaient des affaires qu'ils cachaient à Schaffroth. Bourquin déclare avoir été roulé par Schaffroth quand ils s'associèrent. L'actif de Schaffroth avait été fortement majoré. D'après les dires de Bourquin, son associé n'aurait absolument rien apporté dans l'entreprise.

L'interrogatoire de Fontana prouve qu'une haine terrible existait entre lui et Schaffroth. Ils avaient été concurrents sur la place de Neuchâtel avant de s'associer. Fontana confirme les dires de Bourquin. Il ignorait cependant certaines opérations que Bourquin faisait pour lui, mais il avait confiance en son associé. Il pense que tous les bénéfices ont été versés dans l'entreprise.

Schaffroth, interrogé, déclare avoir été tenu à l'écart par ses associés. Il n'a jamais connu ni approuvé les expéditions de denrées interdites. L'existence des comptes secrets de Marcel Bourquin lui fut révélée par son fils, qui travaillait dans les bureaux de Bourquin, à la banque.

Schaffroth a porté plainte pour faux en écritures après l'affaire Muhlemann, qui lui révéla des opérations qu'il ignorait jusqu'alors, mais sans avoir de preuves certaines.

Après l'interrogatoire de Schaffroth, on interroge encore une douzaine de témoins, la plupart témoins à charge contre Fontana et Bourquin. Cette première séance a duré jusqu'à minuit, hier. Elle a repris ce matin à neuf heures.

Frontière française

Un sous-chef de gare voleur

Depuis quelque temps, on constatait à la gare de Pontarlier la disparition de marchandises de toute nature, sans qu'on parvint à découvrir l'auteur de ces larcins. Finalement, les soupçons tombèrent sur le sous-chef de gare, M. Victor Saury, âgé de 52 ans, qui, à plusieurs reprises, avait été aperçu, dans la nuit, sortant d'un wagon, un paquet sous le bras. On ne tarda pas à être fixé; le voleur était bel et bien le sous-chef.

Une perquisition faite à son domicile permit de dresser une liste interminable d'objets dérobés, entre autres: 35 pièces et 40 coupons d'étoffe, 20 pièces de ruban, des coupons de soie, 7 dou-

LE COMTE KOSTIA

PAR

Victor CHERBULIEZ

(Suite)

Et aussitôt ses forces l'abandonnèrent, il lui prit une défaillance; comme un lis brisé par l'orage, sa tête s'inclina, et il serait tombé à la renverse si son père n'eût fait un signe à Ivan, qui l'enleva comme une plume dans ses bras robustes et l'emporta en courant hors de la chambre.

Le premier soin de Gilbert, en rentrant dans sa chambre, fut d'allumer une bougie et de brûler la lettre de Stéphane. Ensuite, il ouvrit une armoire et commença de préparer sa malle.

Comme il était au fort de sa besogne, on frappa à la porte. Il n'eut que le temps de refermer l'armoire et il vit paraître Ivan, un panier au bras. Le serf venait chercher les pots de fleurs qu'il avait l'ordre de transporter dans l'appartement de son jeune maître. Il en chargea cinq ou six dans son panier; comme il allait sortir, se retournant vers Gilbert, il lui fit entendre, dans son jargon tudesque mêlé de français, qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer.

Gilbert lui répondit d'un ton d'humeur qu'il n'avait pas le temps de l'écouter.

Ivan secoua la tête d'un air pensif et sortit. Aussitôt Gilbert s'assit à sa table, et, sur le premier chiffon de papier qui lui tomba sous la main, il traça à la hâte les lignes suivantes:

« Pauvre enfant, ne vous désolés pas trop de l'humiliation que vous venez de subir. Vous l'avez dit vous-même, vous n'avez fait que céder à la violence, et vos excuses sont nulles à mes yeux. Croyez que je n'en exigeais point. Que n'ai-je su deviner, ce matin, que Fritz parlait en votre nom! Je n'aurais pas senti l'offense, car ce n'est pas à moi que s'adressaient vos insultes, c'est à je ne sais quel Gilbert de votre invention que je ne connais point.

« Mais de quoi vous sert-il d'affronter les luttes dont le dénouement est certain d'avance? C'est une main de fer que celle qui, tantôt, s'appesantissait sur votre épaule. Espérez-vous donc voler dérober de sitôt à ses étreintes? Croyez-moi, soumettez-vous à votre destin et laissez ses rigueurs par votre patience, jusqu'au jour où votre regard sera assez ferme pour l'oser contempler en face, et votre main assez virile pour lui jeter le gant de la bataille.

« Pauvre enfant! le seul adoucissement que je puisse apporter à ton malheur, je serais bien coupable de te le refuser. Remercie-moi, demain sera pour toi un jour de délivrance. Je n'ai plus qu'une nuit à passer ici; garde-moi seulement le secret pendant vingt-quatre heures, et reçois les adieux de ce Gilbert que tu n'as pas connu. Un jour il passa près de toi et te regarda... Et toi, tu crus lire une curiosité offensante dans ses yeux. Je te jure qu'ils étaient pleins de larmes. »

Gilbert plia ce billet en quatre et le glissa sous le parement d'une de ses manches; prenant ensuite dans sa main la clef de la porte dérobée,

il alla se poster au haut de l'escalier, et il attendit là le retour d'Ivan. Dès qu'il entendit le bruit de ses pas dans le corridor, il descendit rapidement et se rencontra avec lui sur le palier qui était de niveau avec la galerie.

« Je ne sais que faire, lui dit Ivan; mon jeune père ne se possède plus, et il a brisé en mille pièces les premiers pots de fleurs que je lui ai portés.

— Allez seulement prendre les autres, lui répondit Gilbert en ayant soin de lui faire voir la clef qu'il laissait sauter dans sa main. Vous les déposerez provisoirement dans votre chambre. Quand il sera plus calme, il sera bien heureux de les ravoir.

— Mais ne serait-il pas mieux, dit Ivan, de vous les laisser jusqu'à ce qu'il les demande?

— Je ne veux pas en garder un seul une demi-heure de plus, reparti brusquement Gilbert, et il descendit les premières marches de l'escalier dérobé.

— Puisque vous allez sur la terrasse, lui cria le serf, n'oubliez pas, monsieur, je vous en prie, de refermer la porte derrière vous.

Gilbert le lui promit. « A merveille! pensa-t-il. Sa recommandation me prouve que le guichet n'est pas fermé. » Il ne se trompait pas. Pour la commodité de ses transports, le serf l'avait laissé entrouvert, après avoir pris la précaution de fermer à double tour la porte du grand escalier.

Gilbert attendit qu'Ivan eût atteint le second étage, et, aussitôt, remontant sur la pointe des pieds, il s'élança dans le corridor, le suivit dans toute sa longueur, tourna à droite, passa devant le cabinet du comte, tourna une seconde fois à droite, s'engagea dans la galerie qui conduisait à la tour carrée, franchit le guichet, et parvint

sans encombre au bas de l'escalier de la tour. Il en trouva les degrés jonchés de tessons et de plantes mutilées.

Comme il commençait à monter, de grands éclats de voix arrivèrent à son oreille; il crut un moment que M. Leminoz était auprès de son fils. Cela ne le détourna point de son projet; il n'en était plus à rien ménager.

« Je prierais le comte, pensa-t-il, de lire lui-même à son fils ma lettre d'adieu. »

Il atteignit le palier, traversa un vestibule et s'introduisit dans une longue alcôve sombre, laquelle ne prenait le jour que par une porte vitrée donnant dans la grande chambre où se tenait habituellement Stéphane. Cette porte était entre-bâillée, et la scène étrange qu'aperçut Gilbert en s'approchant le retint immobile à quelques pas du seuil.

Stéphane, qui lui tournait le dos, était debout, les bras croisés sur sa poitrine. Ce n'était pas à son père qu'il parlait, mais à deux saintes images suspendues à la muraille au-dessus d'une veilleuse allumée. Ces deux peintures sur bois, de la façon du père Alexis, représentaient saint George et saint Serge.

L'enfant, leur lançant des regards enflammés, les apostrophait d'une voix tremblante de colère, et, par intervalles, frappant du pied, il froissait avec fureur entre ses mains sa longue chevelure en désordre. Illustres saints de l'Eglise d'Orient, ouïtes-vous jamais semblables propos?

(A suivre.)



aines de serviettes, 3 tapis, des quantités de sous-vêtements, 46 paires de bas ou chaussettes, 22 paires de souliers, 21 de pantoufles, 116 de semelles, environ 150 kilos de haricots secs, 50 kgs de chocolat, 40 de sucre, 50 de café, 20 de savon, des conserves en tous genres, des produits de parfumerie, des rasoirs, des stylos, plusieurs bonnes d'alcool, etc., etc. Au total, pour une valeur de 15,000 francs environ.

Détail comique : L'une des bonnes était pleine d'eau, et M. Saury conta qu'il l'avait trouvée ainsi, — voleur volé! — quelqu'un ayant avant lui songé à un larcin plus habile que le sien.

Saury fut mis en état d'arrestation, ainsi que sa sœur, accusée de complicité. Le sous-chef reconnu avoir commencé à voler il y a trois ans et déclara qu'il opérât lorsqu'il était de service de nuit. Saury jouissait d'un traitement de 5000 fr. au P.-L.-M.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Un interné des Ponts se noie. — Mercredi soir, un peu après 5 heures, on a retrouvé au port d'Hauterive, un bateau allant à la dérive contenant la tunique, le képi et divers objets appartenant à un sergent du 5e colonial, Lenthèreaux Paul, Français, interné aux Ponts-de-Martel. Ce militaire était venu en permission à Neuchâtel; il se sera certainement noyé.

VAL-DE-TRAVERS. — La Jeunesse socialiste de Fleurier rappelle à tous les camarades du Vallon qui désirent participer à la Journée cantonale des Jeunes socialistes à la Tourne, dimanche 23 juin, qu'ils sont priés de se rencontrer aux gares au premier train. Chants, musiques, tambours, drapeaux rouges, tout est de la partie. Invitation cordiale à tous.

En cas de mauvais temps, renvoi jusqu'à nouvel avis.

NEUCHÂTEL

Concert. — Nous apprenons que la Fanfare de la Croix-Bleue de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de M. Juillerat, viendra samedi soir donner concert dans notre ville, en cas de beau temps. Elle jouera une composition de son directeur, ainsi que la marche officielle de notre sympathique concitoyen, M. Jaquillard.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un terrible accident

Hier après midi, vers deux heures dix, un terrible accident s'est produit à la rue du Grenier. Deux ouvriers, occupés sur un échafaudage, au numéro 43, sont tombés sur le pavé. L'accident est dû à une rupture de l'échafaudage. Les deux blessés sont M. Moser, né en 1889, marié, ouvrier couvreur, et M. Frei, un jeune homme de vingt ans.

Les deux blessés furent transportés dans un local, où M. le docteur Brandt leur donna les premiers soins. L'ambulance les conduisit ensuite à l'hôpital.

On a constaté une fracture de la colonne vertébrale chez M. Moser. Son état est grave et inspire les plus vives inquiétudes. Heureusement, les blessures de M. Frei ont moins de gravité.

Les deux victimes, nous téléphone-t-on de l'hôpital, ont passé une nuit assez tranquille. M. Moser, qui était sans connaissance depuis l'accident, s'est éveillé ce matin.

Suppléments de denrées

La Commission économique informe le public que les suppléments de denrées remis aux personnes qui en ont réellement besoin, seront délivrés au Juvantuti, Collège 9. Pour faciliter le service et pour éviter une perte de temps trop considérable au public, il est recommandé de se conformer strictement à l'ordre de répartition indiqué dans les annonces.

Fête cantonale de gymnastique

Au sujet de cette fête, on nous prie de donner encore les détails suivants : Le cortège sera formé à 1 heure moins un quart sur la Place de l'Ouest et non devant le Casino, ainsi que nous l'indiquions dans un précédent communiqué. Les gymnastes seront groupés par district. L'itinéraire sera le suivant : Place de l'Ouest, rue Léopold-Robert artère nord, Fontaine monumentale, Place de l'Hôtel-de-Ville, Versoix, Charrière et, finalement, Parc des Sports. Les personnes, habitant les maisons se trouvant sur le parcours indiqué, sont vivement invitées à pavoiser leurs fenêtres.

Tous les soldats en uniforme auront libre entrée sur l'emplacement de fête.

Avis aux cultivateurs

La Commission communale des cultures fera sulfater les cultures de pommes de terre pour lesquelles une demande sera adressée à la Direction des Travaux publics, rue du Marché 18, au 1er étage. Le coût de cette opération sera de 2 francs par 100 mètres carrés.

Les personnes qui voudraient procéder elles-mêmes au sulfatage pourront se procurer la solution préparée à l'Orphelinat communal, à raison de 5 centimes le litre.

LA GUERRE

EN FRANCE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Nos détachements ont pénétré dans les lignes allemandes entre Montdidier et l'Oise, dans la région du bois de Chaulnes et ramené des prisonniers. Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUE ALLEMAND

L'activité de l'ennemi a augmenté dans la soirée et l'artillerie s'est animée. Plusieurs attaques contre nos lignes ont été repoussées.

Des attaques ennemies au nord-ouest de Château-Thierry et dans le secteur de Clignon ont échoué sous nos feux. Sur le reste du front, l'activité de combat est restée limitée.

Entre la Meuse et la Moselle, quelques-uns de nos détachements d'assaut ont pénétré profondément dans les positions allemandes et infligé de fortes pertes à l'ennemi.

Dernière Heure

BATAILLE SANS TRÈVE EN ITALIE

ROME, 21. — Sur le Montello et le long de la Piave, la bataille continue épre et sans trêve. Dans la soirée d'hier, nous avons repoussé l'ennemi au nord du chemin de fer de Montebelluna et avons par conséquent fait reculer tout son front d'attaque vers le saillant nord-est du Montello, capturant 1,226 prisonniers et de nombreuses mitrailleuses.

Le long de la Piave, la lutte conduite par l'ennemi avec décision et avec ardeur, et soutenue par les nôtres avec une grande ténacité et une grande bravoure, est acharnée sur les premières lignes.

L'adversaire, dans l'après-midi d'hier, lançant à l'attaque des troupes fraîches et nombreuses, avait réussi tout d'abord à gagner quelque terrain du front à Zenzone. Il fut ensuite contraint à reculer par nos troupes de soutien, aussitôt accourues.

Nos troupes, par une énergique contre-attaque partielle, réussirent à réduire fortement le secteur de la lutte à l'ouest de San Donna. 513 prisonniers sont restés entre nos mains.

CONTRE-ATTAQUES ITALIENNES

VIENNE, 21. — L'ennemi a riposté, à la chute de la plus grande partie du front du Piave, par de violentes contre-attaques menées avec une endurance tenace. On lutte avec acharnement pour nos nouvelles positions sur le canal de Foesetta, sur le chemin de fer Oderzo-Trévis et sur le Montello. Dans la région du Montello, le combat a pris l'intensité des grandes batailles du Carso. Par endroits, les Italiens ont lancé par six fois leurs colonnes à l'assaut. De grandes pertes ont forcé l'ennemi à employer irrégulièrement ses réserves, qu'il a lancées dans le combat, tantôt par division, tantôt par régiment. Tous ses efforts sont restés vains.

Le groupe d'armées du feld-maréchal Boroevic a maintenu, non seulement complètement, la ligne obtenue par les combats, mais il a repoussé plus vers l'ouest, en liaison avec les divisions du général d'infanterie baron Schariezer, les Italiens au sud du chemin de fer allant à Trévis.

Au sud-est d'Asiago, également, les Italiens ont tenté de nouveaux assauts, qui ont subi le même échec que les jours précédents.

Comment les Italiens ont eu vent de l'offensive

TURIN, 20. — P.T.S. — Le correspondant de la « Stampa » dans la zone de guerre mande : Le haut commandement italien a été rendu attentif aux préparations des Autrichiens par la construction le long de la Piave, d'un grand nombre de réduits destinés à abriter les bateaux qui devaient servir aux troupes pour traverser le fleuve.

L'effort américain

PARIS, 20. — M. Clemenceau, fournissant des précisions sur la situation à la commission de l'armée, a parlé de l'effort constant des Américains, dont les renforts arrivent en quantité. Il a parlé également des nouvelles décisions du gouvernement britannique sur la prochaine offensive. M. Abrams fournit des explications sur les effectifs de l'Entente. Ces déclarations ont produit l'impression la plus rassurante et la plus reconfortante. Les membres de la commission, dit l'« Homme libre », ont été particulièrement frappés des chiffres des effectifs des Américains, qui, dépassant toutes les prévisions, combleront avant peu toutes les différences.

Un message aux nationalités d'Autriche

LONDRES, 20. — On mande de Washington que le sénateur Kenyon, parlant au Sénat, a conseillé au Congrès d'envoyer un message d'encouragement aux Bohèmes et aux autres peuples sous la domination autrichienne luttant pour la liberté nationale. Il a ajouté : « L'existence de l'Autriche n'a pas de raison d'être; elle offre tout autant que la Turquie le caractère d'un cancer ulcèreux ».

L'aide allée à la Russie

PARIS, 20. — Le « Petit Journal » a interviewé M. Maklakof, ambassadeur de Russie en France, qui s'est efforcé de démontrer l'intérêt de l'Entente à aider la Russie, qui est sur le point de tomber entre les mains des Allemands. Il a dit :

Tant que le front est restera ouvert, la victoire des Alliés sera compromise, les Allemands pouvant trouver en Russie ce qu'ils veulent. Il ne faut pas aider les bolcheviks, mais aider les Russes, qui, dans certaines parties de la Russie, s'efforcent de relever la vie économique, d'apporter une aide militaire aux forces disséminées qui pourraient alors devenir une force réelle.

L'intérêt de la Russie est la victoire de l'Entente, mais l'intérêt de l'Entente est de sauver la Russie.

769 navires neutres coulés

AMSTERDAM, 21. — Depuis le début de la guerre, jusqu'en mai 1918, 769 navires neutres, représentant 1,127,310 tonnes, ont été détruits, et 968 marins y ont perdu la vie. 53 autres navires et leurs équipages ont disparu durant la même période.

La faim en Autriche

VIENNE, 20. — Le président du conseil von Seidler a reçu hier soir les représentants de la presse viennoise et a déclaré, au sujet de la situation alimentaire actuelle, que, ces derniers jours, le ministre de l'alimentation, M. Paul, a entamé des négociations à Berlin avec le gouvernement allemand, ensuite des difficultés de l'alimentation provenant de l'absence des importations de l'Ukraine et de Bessarabie.

Le gouvernement allemand s'est déclaré prêt à mettre à la disposition de l'Autriche, à titre d'avance, une certaine quantité de céréales. Quelques centaines de wagons sont déjà en route, venant d'Allemagne.

Grâce à l'aide accordée par l'Allemagne, il sera possible à l'Autriche d'assurer l'alimentation, bien que dans une mesure extrêmement limitée. Cependant, la réduction de la ration de pain pour la ville de Vienne ne pourra pas encore être rapportée immédiatement.

Le gouvernement hongrois s'est également déclaré prêt à améliorer la situation alimentaire difficile de l'Autriche par l'envoi de denrées, en

particulier de pommes de terre nouvelles. L'aide de l'Allemagne et de la Hongrie permettra d'adoucir l'attente, dans la période critique, mais courte, jusqu'à la prochaine récolte. — (B.C.V.)

Un innocent déteu pendant 21 ans

ROME, 20. — P.T.S. — Il y a 21 ans, un individu, nommé Antonio Pillarella, fut condamné par la cour d'assises à 30 ans de travaux forcés. Il était accusé d'avoir tué son père. Or, on vient de découvrir que le malheureux, qui n'avait pas cessé de protester de son innocence, avait été accusé à tort, et l'on a réussi à mettre la main sur le véritable coupable, qui a fait des aveux. Pillarella a été immédiatement remis en liberté.

Grave accident de tramway

MUHHEIM, s/Ruhr, 21. — P.T.S. — Un wagon de tramway a déraillé et est tombé au bas d'un talus. 37 personnes ont été blessées, dont plusieurs grièvement.

EN SUISSE

Grande manifestation à Bâle

BALE, 21. — Hier soir, une énorme affluence de population s'est réunie sur la place de la Barfuss, pour entendre les orateurs socialistes. La manifestation était organisée comme celle de Berne et de La Chaux-de-Fonds, pour demander un meilleur ravitaillement de la ville. Après les discours du grand conseiller Wenk et de Schneider, rédacteur du « Vorwaerts », l'assemblée s'est dispersée. Un groupe de jeunes gens a continué de manifester dans la ville et dans les quartiers extérieurs, brisant un nombre respectable de vitres aux applaudissements de leurs compagnons. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Le rationnement du lait

ZURICH, 21. — P.T.S. — Une conférence se réunira mercredi prochain à Zurich, afin d'examiner la question du rationnement du lait et d'y apporter quelques modifications. Des délégués des associations laitières de la Suisse, ainsi que des laitières de toutes les grandes places de consommation y assisteront.

Inondations dans la Suisse centrale

LUCERNE, 21. — P.T.S. — Par suite des pluies qui sont tombées sur les Alpes ces derniers jours, tous es cours d'eau ont énormément grossi. Le lac des Quatre-Cantons est monté de 25 centimètres en 24 heures et il a causé de grands dégâts à toutes les cultures riveraines. Sur la ligne du Gothard, les trains circulent avec de grands retards et dans certains secteurs, le trafic est même suspendu. Par suite des importantes chutes de neige, beaucoup de pâturages ont dû être évacués par le bétail. Dans certains alpages, la neige atteint une épaisseur de 30 centimètres.

Notre service particulier

L'HEURE EST GRAVE EN AUTRICHE

ZURICH, 21. — Les dernières nouvelles reçues d'Autriche montrent la situation comme extrêmement tendue. La classe ouvrière, exaspérée par la réduction à 90 grammes de la ration de pain, est prête à renouveler la dernière grande grève générale, avec plus de vigueur encore. Dans un appel aux ouvriers, le Comité central du Parti supplie ceux-ci de rester calmes, d'éviter tout excès dans les manifestations, de s'abstenir de faire grève ces premiers jours, spécialement dans l'alimentation et les chemins de fer. L'interruption du trafic amènerait une détresse complète, et ce serait la famine d'une heure à l'autre.

Ainsi, on constate qu'en Autriche comme dans d'autres pays, les chefs doivent retenir la masse. Reste à savoir si le peuple viennois se contentera des résolutions prises par le « Conseil des ouvriers ». Il pourrait fort bien se produire un ébranlement de toute la monarchie, d'après les renseignements parvenus ici.

ZURICH, 21. — Dans une entrevue du président du Conseil des ministres avec les délégués du Conseil des ouvriers, ceux-ci ont déclaré que le peuple est à bout. Ni la violence, ni les mesures de rigueur ne le calmeront. Il exige une amélioration des cuisines populaires, des secours en céréales de l'Allemagne; en outre, la libération des prisonniers politiques, la suppression de la censure, etc.

Le président des ministres a répondu que malgré tous les efforts, on se trouve devant des difficultés insurmontables et que l'espoir de recevoir du blé d'Allemagne est bien minime, puisque celle-ci réduit en ce moment sa propre consommation. On espère que la ration de pain pourra être augmentée dans quelques semaines. En attendant, on s'efforcera d'amener dans les villes des quantités suffisantes de légumes frais et de pommes de terre.

Les délégués ouvriers ont ensuite rapporté à leur conseil. On ignore encore les dernières décisions prises.

On apprend encore que la ration de pain fut diminuée de moitié, à Vienne, sans aucun avertissement! C'est une des causes de l'effervescence actuelle.

Suppression du droit d'héritage en Russie

BERNE, 21. — N.R. — On annonce de Moscou : Le 3 mai, le gouvernement des ouvriers et paysans a promulgué un décret qui supprime les anciens droits d'héritage. Désormais l'Etat est l'héritier direct, par l'organe des soviets locaux. C'est à eux qu'incombe la gérance de tous les biens meubles et immobiliers. Les héritiers directs et par ce terme la nouvelle législation russe comprend aussi bien les enfants illégitimes que les autres, recevront un minimum d'entretien au cas où ils seraient incapables au travail. Les héritages deviennent propriété de l'Etat à partir de la somme de 10,000 roubles. En-dessous de ce chiffre, les biens sont répartis aux héritiers directs. Les créanciers du défunt ne seront payés que s'il reste quelque chose des biens du défunt et après avoir assuré un minimum d'existence aux héritiers directs. Ce décret supprimant une institution surannée à force rétroactive et s'étend à tous les cas non encore liquidés jusqu'à ce jour.

La crise du pain en Russie

BERNE, 21. — N.R. — Les dernières mesures prises par le gouvernement des Soviets pour assurer le ravitaillement des villes sont bien accueilli-

lies dans le pays. Les provinces les plus éloignées envoient déclarations et ordres du jour prouvant que la population comprend parfaitement la nécessité de ces mesures et les accepte stoïquement.

En voici quelques-unes :

A Voronej, s'organisent partout des dépôts de blé et de froment. Le Soviet d'Irkoutsk, l'un des centres les plus importants de la Sibirie, en saluant chaleureusement la politique de ravitaillement du gouvernement, politique destinée à soutenir la révolution, met à sa disposition toute son influence, comme tout son personnel.

A Samara, toutes les organisations sociales concentrent leurs forces sur la question du ravitaillement pour secourir le gouvernement dans ses efforts. Des nouvelles analogues nous parviennent de Kaluga, Orel, Jaroslaw, Pensa, Viatka, Koursk, Ufa et autres.

950,000 francs confisqués

BALE, 21. — Le poste de douane autrichien d'Alexandrovo a arrêté un homme porteur de 30,000 florins hollandais, d'une valeur de 950,000 francs. Il voulait les faire passer en Pologne pour réaliser un bénéfice de 200,000 francs. L'or a été confisqué et envoyé à la Banque d'empire.

Encore un journal acheté

BALE, 21. — Le fameux Parti de la patrie, qui soutient les revendications annexionnistes et qui achète peu à peu la presse, vient d'acquiescer encore la « Danziger Zeitung », qui était jusqu'ici sous la direction du progressiste Nickert. L'argent Krupp ne dort pas dans les coffres.

Scheidemann en Hollande

BERLIN, 21. — Troelstra, avant de se rendre au congrès des socialistes de l'Entente, à Londres, a réuni des représentants des empires centraux. L'Autriche a été représentée par Seitz et Eilbogen, l'Allemagne par Scheidemann.

Les socialistes bulgares se rallient au memorandum des socialistes voté à Londres.

Des primes

BALE, 21. — Pour encourager les agrariens à livrer des céréales panifiables, le gouvernement allemand vient d'admettre de nouvelles hausses du 11 au 13 % sur les céréales et des primes jusqu'à 120 francs par tonne, pour les livraisons du 16 juillet au 1er août.

Ce serait pour 1919

BALE, 21. — Le « Berliner Tageblatt » annonce, d'après le « Times », que Pershing travaille à un plan de campagne pour 1919, pour lequel les régiments américains seraient placés sous la direction d'officiers anglais et français. Ce sera donc pour 1919...

La navigation fluviale des Centraux

BALE, 21. — Le « Berliner Tageblatt » publie une étude du député Cothein sur les projets de construction de canaux reliant le Danube au Main et au Rhin, ainsi que le Danube à l'Elbe et à l'Oder, pour faciliter les échanges économiques des Centraux. Vienne a besoin d'obtenir à meilleur compte la houille de la Ruhr, et le bassin du Rhin le blé d'Odessa.

Le projet prévoit la navigabilité du Rhin jusqu'au lac de Constance. La canalisation du lac au Rhin permettrait la production d'énormes forces motrices, qui payeraient les frais des travaux à faire. La jonction du lac de Constance au Danube rencontre de plus grosses difficultés.

On massacre les hommes, on élève le prix du pain

BALE, 21. — Le prix du blé sera élevé, en Allemagne, de 35 marks par tonne, et l'on prévoit que le prix du pain subira de ce fait une augmentation de 5 pfennig par livre.

Le peuple allemand ne dira rien, les victoires le nourrissent!

EN SUISSE

Le plus bolchévik des deux

n'est pas celui qu'on pense

BERNE, 21. — Le bruit court à Berne que l'ancienne légation russe avait à sa disposition des fonds très importants qui lui avaient été remis par la Croix-Rouge russe pour les soldats russes en Allemagne et en France. M. Onu aurait ramassé tous ces fonds et la section de la Croix-Rouge russe tenterait maintenant un procès pour rentrer en leur possession. L'argent mis à la disposition de l'ancienne légation pour son usage particulier aurait également disparu. Ce procès serait appelé à faire grand bruit.

A la légation de Russie

BERNE, 21. — On nous avise que, lorsque la nouvelle légation de Russie est entrée dans les appartements de l'ancienne ambassade, le Conseil fédéral a fait enlever toutes les archives pour les transporter dans le Palais fédéral, ceci au mépris du droit international. C'est un fait unique dans les annales de la diplomatie. Il serait intéressant de savoir au nom de qui le Conseil fédéral agit de cette façon. Veut-il, par sa désinvolture, que le gouvernement bolchévik, qui, en Russie, a eu tant d'égards pour nos compatriotes, change sa façon d'agir à l'égard des Suisses?

Allocations

BERNE, 21. — Le conseiller fédéral Motta a déclaré aux délégués de l'Union fédérative des fonctionnaires et employés fédéraux, que la question d'une allocation supplémentaire pour 1918 sera sûrement traitée aux Chambres lors de la session de septembre.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition ce soir, à 8 h. et demie, au Cercle.

LE LOCLE. — Jeunesse socialiste. — Pour rappel à l'importante assemblée générale de ce soir, à 8 heures au local. Camarades, soyez présents!

— Militants. — Tous les grands conseillers, conseillers communaux et généraux, tous les militants, sont convoqués et sont tenus d'assister à l'assemblée régulière, samedi soir, à 8 heures, au Cercle des Travailleurs.

Avis officiels

Ville. — Répartition de denrées supplémentaires.

Locle. — Légumes frais.

Modes

FIN DE SAISON

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente

Formes de chapeaux

Série	I	II	III	IV	V
	-0.95	1.95	2.95	3.95	4.95

Chapeaux garnis

Série	I	II	III	IV	V
	5.95	9.95	12.95	14.95	17.95

Un lot de	Blouses	Sér. I	II	III	IV	V
	blanches et couleur	3.95	4.95	5.95	6.95	8.95

Grands Magasins **JULIUS BRANN & Co** La Chaux-de-Fonds

Sertisseuse

à la machine, sachant aiguïser les burins, est demandée de suite. S'adresser

Comptoir LA RAISON Paix 3. 1359

RESSORTS

On demande un ouvrier finisseur ou à défaut un jeune adoucesseur tenant à apprendre la partie. Rétribution de suite suivant capacités. Travail régulier et bonne conduite exigés. — S'adresser à la Fabrique Fritz Amez-Droz, Numa-Droz 62. 1373

Ville du Locle

Samedi, un premier envoi de

Légumes frais

épinards, laitues, sera mis en vente. 1391

Commission de ravitaillement.

Manteaux de Pluie

Manteaux caoutchouc pour dames,	Prix de réclame	39.-
Manteaux pour dames, en tissu imperméable		45.-
Manteaux caoutchouc pour messieurs depuis		59.-

Grand choix de Manteaux et Pèlerines caoutchouc pour Enfants

Prix avantageux Prix avantageux

Parapluies

Parapluie en serge pr dames et messieurs	Prix de réclame	4.50
Parapluie en satin pr dames et messieurs	Prix de réclame	4.90
Parapluie en satin de Chine pr dames et messieurs,	Prix de réclame	5.90
Parapluie en belle serge, pour dames et messieurs		6.90
Parapluie en Gloria, rvec et sans fourre, pour dames et messieurs		7.90
Parapluie en Gloria, qualité supérieure		8.90
Parapluie mi-soie, avec fourre, pour dames et messieurs		9.90
Parapluie en Silésienne, avec fourre, pour dames et messieurs		12.90
Parapluie pour enfants,	depuis	4.50

Société Anonyme des Grands Magasins

GROSCH & GREIFF

LA CHAUX-DE-FONDS

La Scala

Dès ce soir

EMIR, le cheval du cirque

LE GRAND SUCCÈS

Grand roman policier et d'aventures en 5 actes

1390

Succès!

Sensationnel!

Succès!



1380

Ville de La Chaux-de-Fonds Répartition de denrées supplémentaires

Cette répartition se fera sur présentation du permis de domicile aux familles dépourvues de denrées de première nécessité, au Juvenat, Collège 9, dans l'ordre suivant :

Vendredi 21 juin, pour les personnes dont les noms commencent par les lettres A à D.

Samedi 22 juin, lettres E à I.

Lundi 24 juin, lettres J à N.

Mardi 25 juin, lettres O à R.

Mercredi 26 juin, lettres S à V.

Jeudi 27 juin, lettres W à Z.

Les personnes qui n'auraient pas retiré leur supplément le jour indiqué, auront la faculté de le toucher les jours suivants, jusqu'à la fin du mois courant.

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à midi et de 2 h. à 6 h. du soir, sauf le samedi où le bureau n'est ouvert que la matinée. 1381

COMMISSION ÉCONOMIQUE.

Société Coopérative de Consommation SAINT-IMIER et environs

Lundi de la Saint-Jean (24 juin 1918) 1384

Tous nos magasins seront fermés à partir de midi

Boucherie-Charcuterie du Passage du Centre

Bien assortie en toute viande de 1^{er} choix

Beau gros Veau

Mouton du pays

Spécialité de lard gras fumé pour cuisson

Attriots — Cervelas

Téléphone 16.95 Se recommande, SCHEURER. 1392

Ville du Locle

Le Bureau des travaux publics de la ville du Locle met au concours une place provisoire de

Sténodactylographe

Préférence sera donnée à personne au courant des travaux de bureau. Adresser offres avec références et présentations au Bureau des travaux publics, jusqu'au 24 juin. 1341

Le Locle, 19 juin. 1341

Aiguilles

Finisseuse-limeuse expérimentée est demandée de suite à la

Fabrique LUCIEN GIARD, Tilleuls 6.

On engagerait également quelques jeunes filles. 1374

Sertisseuse à la machi-

ne, sachant aiguïser ses burins, est demandée dans la

huitaine. — S'adresser au comptoir La Raison, Paix 3. 1314

MAGASINS de SOLDES ET OCCASIONS

10, Rue Neuve :: Place Neuve

Notre rayon spécial pour la

CHAUSSURE

est au complet. Vous trouvez un choix énorme à des prix sans concurrence. Notre stock énorme nous permet de vendre toujours au prix de l'année passée. Marchandises de qualité extra et de première fraîcheur.

Avant d'acheter ailleurs, passez toujours chez nous. — Entrée libre.

Se recommande, 1289

Achille BLOCH

Même Maison à :

Neuchâtel Le Locle
1, Rue Saint-Maurice 10, Rue de la Gare



SALON pour Dames
L. Fellmann
coiffeuse,
NOMA - DROZ
105

Shampooing à toute heure
Coiffures modernes pour noces et soirées
Ondulations Marcel
Grand choix de peignes et épingles
Postiches en tous genres
1393 Se recommande.



Il sera vendu demain, sur la place du Marché : 1137

Poissons du Lac de Neuchâtel

Bremes et Vengerons à fr. 1.10 le demi-kilo

Grosses Perches

à fr. 2.— le demi-kilo. Se recommande, M^{re} Daniel.

Enchères publiques de bijouterie

Le lundi 24 juin 1918, dès 1 1/2 heure, à la Halle, l'office soussigné procédera à la vente d'un solde d'articles de bijouterie, soit : chaînes de montre, boutons de manchettes, médaillons, bagues, sautoirs, broches, gobelets, crayons, plumes, réservoir, porte-billets de banque, etc., ainsi que d'un grand escalier. P30091 C 1389

La vente se fera au comptant.

Office des faillites :

Le Préposé,

A. CHOPARD.

A vendre pour cause de deuil

un superbe chapeau de dame, tout neuf, ainsi que des complets pour hommes n'ayant été portés que deux fois, belle occasion ; un potager n° 11, grille et accessoires ; beau canapé grenat, bon crin ; réchauds à gaz et à pétrole, à flamme bleue, et différentes choses de ménage, bas prix. — S'adresser Serre 83, au 3^{me} à gauche. 1347

Potager à vendre, moderne, trous, avec bouilliroir S'adresser chez Moccand frères, serrurerie, Progrès 99 a. 1371

A vendre un berceau en fer, bleu, longueur 1^m60, avec paillasses à ressorts, une couleuse très grande (on échangeait contre plus petite). — Louis Robert, rue du Collège 81. 1351

A vendre pour la fin du mois, à l'ampère électrique, dont une à suspension et 2 avec cordons. — S'adresser chez M. Ali Augsburg, Combe-Griellin 37, 2^{me} étage à gauche. 1349

Chambre A louer belle chambre meublée à monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 39, plain, pied à gauche. 1312

Chambre A louer de suite chambre meublée à monsieur honnête travaillant dehors S'adresser rue du Progrès 15, au 1^{er} étage. 1340

Chambre Un monsieur propre et honnête cherche à louer une chambre non meublée pour y travailler. Offres par écrit au bureau de La Sentinelle, sous chiffre A. G. 1379.

Commissionnaire On demande un commissionnaire entre les heures d'école. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 1322

Etat-civil de Neuchâtel

Naissances.

16. Richard-Arthur, à Richard-Albert Timembart, employé C. F. F., à Travers, et à Marie-Louise née Savary. — Erwin-Alvaro, à Friedrich Rufenacht, horloger, et à Frieda née Jutzli. — Laure-Eugénie, à Louis Matthey, employé communal, et à Adèle-Lucie née Muri-set. — Jeanne-Henriette, à Henri-Gustave Hänni, ouvrier de fabrique, à La Chaux-de-Fonds, et à Laure-Ida née Nicole. — Roger-Gaston, à Louis-Gaston Monnier, ouvrier de fabrique, à Cernier, et à Mina née Blandenier.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 20 juin 1918.

Naissances. — Schweizer, Marcel, fils de Louis-Alfred, commis, et de Henriette-Marie née Bringold, Neuchâteloise et Bernoise. — Jeanneret-Grosjean, Suzanne-Mathilde, fille de Louis-Armand, encaisseur, et de Nadine-Suzanne née Bessire, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Linder, Hermann-Auguste, mécanicien, Bernois, et Corti, Erminia-Teresa, religieuse, Tessinoise. — Rätz, Georges-Albert, manoeuvre, Bernois, et Vetterli, Berta, ouvrière de fabrique, Thurgovienne.

Mariages civils. — Burki, Charles-Otto, manoeuvre, Bernois, et Porret, Adèle-Rose-Clothilde, ouvrière de fabrique, Neuchâteloise. — Allmendinger, Alfred-Jean, peintre, Wurtembergeois, et Zürcher, Martha-Angèle, tailleur, Bernoise.

Décès. — 3233. Maladet, Albert, époux en secondes noces de Irma-Narcisse-Adèle née Boichat, Français, né le 1^{er} janvier 1873. — 3234. Maire, Nelly-Esther, fille de Paul-Auguste et de Elise-Esther née Montandon, Neuchâteloise, née le 18 février 1901.

Inhumations

Vendredi 21 juin 1918, à 1 1/2 h. : M^{re} Burkhalter-Mairot, Laure-Sophie, 66 ans 5 1/2 mois, rue du Progrès 59 ; sans suite.

Les membres du Vélo-Club Le Cyclophile sont avisés du décès de

MADAME

Veuve Laure BURKHALTER

belle-mère de leur collègue Monsieur William Ferrat.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 21 courant à 1 1/2 heure de l'après-midi. 1387

Repose en paix mère chérie.

Madame Veuve Laure Olson-Burkhalter et ses enfants, à Colorado (Amérique) ; Madame Vve Louise Perret-Burkhalter et ses enfants ; Madame et Monsieur Albert Tissot-Burkhalter et leur enfant ; Monsieur et Madame Charles Burkhalter-Brunner et leurs enfants ; Madame et Monsieur William Ferrat-Burkhalter, Monsieur le colonel et Madame Arnold Burkhalter, à Colombier ; Monsieur Charles Burkhalter, ainsi que les familles Burkhalter, Maire, Mettler, Weber, Wehren et Jeannin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur bien chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, cousine et parente,

MADAME

V^{re} Laure BURKHALTER, née Mairot

que Dieu a reprise à Lui, mardi soir, dans sa 67^{me} année, après une longue et très pénible maladie, supportée avec résignation.

La Chaux-de-Fonds, le 19 juin 1918.

L'enterrement, sans suite, aura lieu vendredi 21 courant, à 1 1/2 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Progrès 59.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.